



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



INAPTITUDE A L'EPS

Modèle de certificat à utiliser, en référence au décret au 11 octobre 1988 et à l'arrêté du 13 septembre 1989.

CERTIFICAT MEDICAL D'INAPTITUDE A LA PRATIQUE de L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Je soussigné(e), docteur en médecine :

Lieu d'exercice :

Certifie avoir, en application du décret n° 88-977 du 11 octobre 1988, examiné l'élève :(nom, prénom)

.....

Né(e) le et constaté, ce jour, que son état de santé entraîne :

Une inaptitude partielle, totale (1), duauinclus.

En cas d' inaptitude partielle, pour permettre une **adaptation de l'enseignement** aux possibilités de l'élève, préciser en termes d'incapacités fonctionnelles si l'inaptitude est liée :

À des types de mouvements (amplitude, vitesse, charge, posture ...)

À des types d'effort (musculaire, cardio-vasculaire, respiratoire...) :

À la capacité à l'effort (intensité, durée...) :

À des situations d'exercice et d'environnement (travail en hauteur, milieu aquatique, conditions atmosphériques...).

Autres :

.....
.....
.....

Date, signature et cachet du médecin

(1) barrer la mention inutile